



COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR

formation restreinte

DU LUNDI 04 JUILLET 2016

étaient présents :

MM. AUBERT, CARIOU, CAUDRON, DUPONT, ROOS.

étaient excusés :

MM. COHEN, LACROIX, SPILLMANN

Le président Pierre CARIOU ouvre la séance à 14h en remerciant les membres du comité directeur représentant les 3 disciplines du biathlon, du football et du rugby de leur présence au siège de la DNRED à Ivry.

Cette réunion fait suite à une décision prise lors de la dernière assemblée générale visant à remettre à plat le calendrier des disciplines sportives ici représentées ainsi que leur budget. L'objectif est d'arriver à un point d'équilibre égalitaire pour tous.

Le président demande aux conseillers techniques d'évoquer les problématiques qu'ils rencontrent avant de proposer ses solutions :

- Pour le biathlon :

Le conseiller technique confirme sa volonté de maintenir l'épreuve chaque année vers la fin du mois de janvier.

Par ailleurs, si le budget de l'épreuve en elle-même est maîtrisé chaque année à hauteur de 9500 € par de nombreux efforts de l'ASCDG ; la part dédiée au remboursement des frais de déplacement des participants est variable et difficilement contrôlable. Sur les dernières années le coût total de l'épreuve était d'environ 16000 €. Malgré les mesures mise en place : location d'un véhicule pour 3 personnes minimum, franchise kilométrique, incitation au covoiturage, les frais ont largement augmenté en 2016.

Alexandre AUBERT propose que la part budgétaire allouée à l'organisation du biathlon soit entièrement versée à l'ordre de l'ASCDG qui traitera elle-même les remboursements en s'assurant de rester dans son budget. A ce sujet, M. AUBERT propose de relever le nombre d'ASA pour le trésorier que le président sollicitera auprès de son directeur.

Pour l'hébergement, plusieurs pistes sont envisagées. Parmi celles-ci, la possibilité d'avoir recours au centre ATSCAF de Megève. L'hébergement n'étant pas pris en charge par l'association.

- Pour le football :

Philippe DUPONT souhaite continuer l'alternance tournoi plénier à La Sauldre une année, l'autre année participation à la compétition ECSA avec l'équipe nationale.

Les rapports comptables des années précédentes ont montré que l'on était en gros sur une répartition : 20000 € pour le tournoi national, 10000 € pour l'équipe élite.

Les joueurs participent à hauteur de 50 € pour le championnat ECSA, et 30 € pour le tournoi national.

Les frais de déplacement ne représentent pas, à l'instar du rugby, une part aussi importante que ceux du biathlon car les participants se déplacent par équipe.

- Pour le Rugby :

Jean-Pierre ROOS réitère sa demande qui consiste à revenir à l'organisation d'un tournoi national par an. En effet, il est difficile de fidéliser les joueurs lorsque la périodicité est bisannuelle. Par ailleurs, en maintenant cette régularité, il n'est pas possible de procéder à une sélection nationale.

Les dépenses totales liées à l'organisation du précédent tournoi de Gruissan en 2014 s'élevaient à un peu plus de 16000 €. M. ROOS rappelle que l'équipe organisatrice fait tout ce qui est possible pour diminuer au maximum les frais et que la participation des « anciens de l'USDP » est fortement appréciée.

Le coût par agent pour participer au tournoi annuel est de 40 €.

Le président présente ensuite la piste proposée par le secrétaire général adjoint, Cyrille COHEN, le trésorier général, Franck LACROIX, et le commissaire aux comptes, Raphaël SPILLMANN.

Pour les trois disciplines, une enveloppe annuelle équivalente et stable calculée sur la base d'un coût moyen par agent (calcul sur les 6 dernières années sur les 3 sports), soit :

- 120 euros (arrondis) / agent ;
- un nombre d'agents plafonné à un maximum de 140 participants ;

Ce qui équivaut à une enveloppe totale de 50 000 euros/an : 140 agents x 120 euros = 16 800 euros/an et par discipline. Sur cette base, il y aura un peu de souplesse pour les disciplines. Ainsi, la discipline qui n'organiserait pas une épreuve annuelle pourrait voir son budget légèrement abondé l'année suivante.

<i>Années</i>	<i>Biathlon</i>	<i>Football</i>	<i>Rugby</i>	<i>Total en €</i>
<i>Année impaire</i>	<i>16800</i>	<i>20000</i>	<i>16800</i>	<i>53600</i>
<i>Année paire</i>	<i>16800</i>	<i>10000</i>	<i>16800</i>	<i>43600</i>

Pierre CARIOU acte les demandes des conseillers techniques sur la nouvelle périodicité :

- biathlon : rassemblement annuel ;
- football : alternance année paire, compétition ECSA ou équivalent / année impaire, tournoi national ;
- rugby : tournoi national annuel avec la possibilité d'ici quelques années de revenir à une alternance comme le football.

Le président annonce ensuite qu'il est favorable à une gestion comptable du biathlon totalement exécutée par l'ASCDG. Les autres disciplines resteront gérées par le secrétariat de l'ASND

Les conseillers techniques sont satisfaits et approuvent les propositions du président. Celui-ci remercie l'ensemble des conseillers techniques et tous ceux qui ont contribué à la bonne mise en œuvre de cette réunion de travail

L'ordre du jour étant épuisé le président lève la séance à 17h30.